

Monsieur Bernard Murat
Président
SNDTP
48, rue Laborde
75008 PARIS

Paris, le 23 septembre 2015

Monsieur le Président,
Cher Bernard Murat,

Vous avez fait paraître le 10 septembre dernier une tribune dans un grand quotidien par laquelle vous appelez à l'union des théâtres publics et privés pour faire face à la crise.

Je tiens d'abord à vous remercier de l'attention que vous accordez aux financements publics des lieux subventionnés et de la solidarité que vous nous exprimez à cette occasion. Je me réjouis de vous savoir mobilisé sur cette question.

Je suis en revanche très réservée sur vos préconisations, et ceci sur plusieurs points.

Le service public du théâtre s'est inventé dans notre pays pour qu'une offre représentative de l'ensemble de la création soit accessible au plus grand nombre sur l'ensemble des territoires. Nous travaillons chaque jour depuis des décennies pour que cette logique d'offre l'emporte celle de la demande au delà des lois du marché. C'est ce qui nous différencie fondamentalement. Pour nos établissements, l'attention portée aux publics est essentielle. Nous avons en effet le devoir de faire découvrir des œuvres, des metteurs en scène, des interprètes et surtout des esthétiques dont le public ne peut avoir encore le goût puisqu'il les découvre. C'est le cœur de nos cahiers des charges, des missions qui nous sont confiées, et nous en sommes fiers.

Votre réflexion sur le lien entre création et diffusion me semble aussi par trop simpliste. Vous exposez un modèle pour le coup typiquement privé, dans lequel il suffit d'allonger des séries de dates et des durées d'exploitation pour qu'une création soit plus rentable économiquement. Nous structurons nous aussi des tournées, mais le succès des œuvres et des artistes demeure notre horizon, plutôt que les profits. Dans une économie soutenue et encadrée comme la nôtre, l'allongement des séries n'est pas forcément la seule règle, tant la hausse de l'activité ne rime pas avec celle de la productivité.

Vous présentez les périodes où les théâtres publics restent « portes closes » comme une opportunité d'y accueillir les productions du théâtre privé. Mais l'érosion régulière de nos financements publics ne permet plus l'ouverture permanente des établissements. Accueillir vos tournées ne serait ni plus facile ni plus réaliste économiquement que d'accueillir quiconque en programmation. Je comprends par ailleurs votre souci d'implantation à échelle nationale. Mais le réseau issu de la décentralisation ne peut en aucun cas représenter une marge de progression dans les parts de votre marché essentiellement parisien.

Je suis surprise enfin de vous voir dénoncer ce que vous nommez la « surenchère créative dont nous devons nous garder, en constatant qu'elle rate souvent son objectif ». Si je comprends, il s'agirait de sélectionner plus pour mieux servir quelques-uns ? Je me réjouis au contraire de la vitalité exceptionnelle de nos artistes et de la qualité de leurs créations. Leur nombre et leur diversité sont en fait le résultat de tant d'années de développement ! Je m'opposerai toujours résolument à cette forme de malthusianisme masqué. C'est le soutien ambitieux aux émergences et aux créations singulières qui fait la raison et la fierté des politiques publiques que nous avons l'honneur de servir dans le secteur subventionné.

Vous comprendrez que je rende publique cette lettre et que j'en espère la lecture attentive de Madame la Ministre, dont vous vous réclamez. Je me tiens à sa disposition comme à la vôtre pour évoquer plus avant ce qui décidément nous sépare, mais aussi, mais surtout, ce qui peut nous rapprocher au nom de l'amour d'un art que nous partageons.

Dans l'attente, je vous adresse mes salutations les meilleures.

Madeleine Louarn
Présidente



8, rue Blanche
75009 Paris
Tél. : 01 44 53 72 10
Fax 01 44 53 72 12
contact@syndeac.org
www.syndeac.org